

ENTENTE ENTRE LA  
NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE ADMINISTRATION (NASA)  
ET  
L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE (ASC)  
SUR  
L'ENTRAÎNEMENT DES SPÉCIALISTES DE MISSION DE L'ASC

## TABLE DES MATIÈRES

### Préambule

- 1.0 Généralités
- 2.0 Désignation des représentants
- 3.0 Sélection des candidats-astronautes spécialistes de mission de l'ASC
- 4.0 Entraînement
- 5.0 Affectations de vol
- 6.0 Dispositions financières
- 7.0 Répartition du risque
- 8.0 Droit applicable
- 9.0 Résiliation
- 10.0 Non-participation des fonctionnaires du gouvernement des États-Unis à l'entente ou à un avantage pouvant en découler
- 11.0 Règlement des différends
- 12.0 Durée de l'entente
- 13.0 Entrée en vigueur

ANNEXE 1 : Code de conduite

ANNEXE 2 : Coûts de l'entraînement et échéancier des paiements